

Pour changer la donne

Des militantes ont cherché à redéfinir un agenda sur les questions de genre pour soutenir la vie et les moyens de subsistance dans la pêche artisanale

Jackie Sunde

(jsunde@)telkomsa.net), chercheuse au Masifundise Development Trust, une Ong engagée auprès des pêcheurs et des communautés côtières en Afrique du Sud ; Membre de l'ICSF ; actuellement chercheuse à l'Unité d'évaluation environnementale de l'Université de Cape Town, Afrique du Sud

« Nos communautés de pêcheurs sont confrontées à une crise à la fois sociale, économique et environnementale. Les droits humains de nos communautés, en particulier ceux des jeunes filles et des femmes, sont quotidiennement bafoués. Dans ces conditions, nous ne pouvons plus protéger nos enfants et nos ressources marines. »

C'est en ces termes clairs que s'exprimaient les 43 militantes qui représentaient 16 communautés de pêche artisanale à l'atelier consacré aux femmes de la pêche organisé du 16 au 18 février 2010 à Lambertsbaai, Afrique du Sud. Cette réunion avait fort justement emprunté l'intitulé de l'atelier international de l'ICSF qui se tiendra à Chennai, Inde, en juillet 2010 : il correspond bien à la situation et aux sentiments des femmes de la pêche en Afrique du Sud. Les femmes qui vivent dans le milieu de la pêche artisanale de ce pays ont été marginalisées par le processus politique relatif à ce secteur. Les participantes ont, à l'adresse des pouvoirs publics, exprimé haut et fort leur demande : « Nous disons au gouvernement : vous nous avez laissées à la porte, rebattez les cartes, modifiez vos politiques, réintégrez les femmes dans la pêche ».

C'était là le thème dominant qui a retenti tout au long des deux journées au cours desquelles les femmes ont parlé entre elles de leur vécu au fil d'années de travail dans la pêche puis de leurs années de militantisme pour réclamer des droits

de pêche dans le cadre du nouveau processus politique en cours dans ce pays, pour épauler leurs hommes et refuser la marginalisation du secteur artisanal par le modèle de production des pêches et de développement économique qui prévaut dans les villes et villages du littoral.

Cet atelier, qui bénéficiait de l'appui de Masifundise, avait pour but d'offrir à ces femmes l'occasion d'analyser l'histoire des femmes de la pêche en Afrique du Sud (travail, rôle, organisation...) et d'élaborer un nouveau programme d'action sur les questions de genre pour faire avancer les choses. Au cours de la première séance, les femmes ont donné un témoignage oral sur la triple charge de travail que beaucoup assumaient. Elles étaient en effet épouses, mères, filles au domicile préparant les repas, assurant les tâches « reproductives » ; elles avaient leur rôle dans le secteur artisanal, la petite pêche, aidant le mari à préparer les appâts et réparer les filets, contactant les vendeurs ; elles exécutaient aussi des tâches « productives » en tant qu'employées dans les ateliers et conserveries du secteur industriel. Elles réalisaient que leur situation est bien particulière en ce sens qu'elles participent en même temps à plusieurs niveaux de l'activité économique : dans le cadre domestique, au sein de la communauté et des pêcheries locales, souvent aussi dans le secteur industriel et le marché en général. Elles exprimaient leur ressentiment d'avoir été marginalisées et parce que le rôle qu'elles tenaient n'a pas été reconnu dans la nouvelle politique des pêches qui a vu le jour après la constitution du premier gouvernement démocratique de l'Afrique du Sud en 1994.

Elles estimaient que la situation des femmes de la pêche s'est nettement détériorée depuis cette date, surtout depuis trois ans. Elles savent bien qu'elles ont été victimes de discrimination en tant qu'ouvrières dans les grosses usines ; et elles ont de plus en plus conscience aussi que cette discrimination se retrouve dans le processus d'exclusion qu'elles vivent actuellement face à leurs collègues masculins et aux pouvoirs publics dans le cadre de la politique des pêches en cours.

Puis elles ont réfléchi au rapport qui existe entre les situations de violence extrême dont peuvent être victimes les femmes et surtout les jeunes femmes au sein des communautés, les ravages de la drogue et le braconnage.

Une bonne partie de la deuxième journée a été consacrée à l'échange de témoignages terribles sur ces violences et leurs conséquences pour la vie quotidienne. Les participantes ont fait remarquer que l'altruisme envers son voisin ou les enfants du village a disparu pour faire place à une attitude individualiste, égocentrée, chacun

JACKIE SUNDE



Au cours de cet atelier, les femmes revivent leurs années de travail dans la pêche et débattent des problèmes actuels

s'occupant désormais de sa propre survie. Elles ont dit aussi que beaucoup de femmes ont dû se résoudre à devenir des travailleuses du sexe ou à participer au commerce de la drogue pour pouvoir survivre. Elles considèrent que les droits d'accès actuels basés sur des quotas individuels sont une cause majeure de la crise. Ce système a largement contribué à déstabiliser les liens sociaux en provoquant la division entre les pêcheurs qui parvenaient à obtenir des droits de pêche et ceux qui étaient exclus, alors que tous venaient du même milieu traditionnel, avaient une histoire commune.

Puis il y a eu une autre séance au cours de laquelle les femmes devaient réfléchir à leur organisation, identifier les forces, les faiblesses de la structure communautaire (Coastal Links) dont elles font partie, analyser les insuffisances de son action sur les questions de genre. Cela a été un moment pénible pour certaines. Plusieurs défendaient vigoureusement Coastal Links mais d'autres n'hésitaient pas à exprimer leur pensée : les femmes, disaient-elles, avaient soutenu leurs collègues masculins au cœur de la lutte pour l'obtention de droits de pêche, et maintenant ces hommes laissaient tomber les femmes. Il a donc été décidé que le moment était venu d'envoyer les doléances des femmes à la prochaine Assemblée générale annuelle, avec la liste des divers points qui devraient apparaître à l'ordre du jour.

Cet atelier a été assurément un grand moment dans l'histoire des femmes de la pêche artisanale de l'Afrique du Sud. Les participantes ont pris plus nettement conscience de ce que représentent les femmes dans l'économie politique des pêches ; elles ont parlé du sens qu'il convient de donner au slogan « Les femmes veulent des droits équitables dans la pêche » ; elles ont analysé les façons dont la division sociale du travail détermine l'ensemble de leur contribution. Elles sont sorties de cette réunion avec une vision plus radicale du développement dans la pêche artisanale, pleinement conscientes des interactions entre la vie et les moyens de subsistance.

Cette redéfinition de la situation et des sentiments des femmes de la pêche a été très importante pour deux raisons. Premièrement, elle avait lieu une semaine avant la réunion du Groupe de travail sur la Politique nationale qui devait y finaliser le projet de Politique de la pêche artisanale. L'atelier offrait donc aux femmes l'occasion de définir leur positionnement par rapport à ce projet et de donner à leur déléguée (la seule femme représentante des communautés dans cette structure) un mandat clair pour exprimer leurs revendications à la table des négociations.

Deuxièmement (et c'est également très important), ces débats ont permis aux femmes de préciser ce qu'elles entendent par « égalité des droits ». Jusque-là, il s'agissait d'une revendication sans qu'on sache précisément à quoi cela pouvait correspondre dans la réalité. Comme les hommes occupent une place

nettement prépondérante dans le segment de la capture, on a souvent pensé que, en évoquant l'égalité des droits, les femmes souhaitaient obtenir un nombre équivalent de quotas et aller, elles aussi, en mer. Au cours de l'atelier, les femmes ont pu préciser le contenu de leurs demandes, qui représentent en fait une redéfinition du système de gestion des pêches dans son ensemble. Elles veulent une approche communautaire, elles veulent qu'on passe d'une gestion par les ressources individualiste à des formes de gestion plus intégrées, plus globales.

À partir d'une analyse simple du rôle de *nurturing* (nourrir, entretenir, éduquer) dévolu aux femmes du fait de leur biologie, les participantes ont exploré le développement actuel et les thèses qui sous-tendent les politiques de production dans la pêche. Après un exposé sur l'utilisation de « lunettes de genre » pour procéder à une évaluation du développement, les femmes ont travaillé en petits groupes où elles ont échangé leur vécu, parlé des conséquences de ces politiques pour elles-mêmes et leurs communautés. Elles sont parvenues à la conclusion que le système actuel de gestion des pêches a détruit la relation qu'elles avaient avec leurs enfants, leur communauté et l'antique relation des pêcheurs et de l'environnement marin. On leur a demandé alors de réfléchir à la façon dont elles avaient jusque-là exprimé leurs revendications en matière d'égalité des droits dans le régime de gestion et de développement des pêches qui prévaut actuellement. Elles ont commencé à exprimer ce qui, à leurs yeux, devait changer pour que les notions de *nurturing* et de *caring* (sollicitude) reprennent leur place au sein des communautés, dans la relation avec leur environnement marin.

Le dernier jour, les femmes se sont retrouvées dans leurs groupes régionaux pour définir les actions sur lesquelles elles s'engageront pour faire avancer les choses. Elles ont parlé notamment des nouveaux espaces qui pourraient s'ouvrir pour elles et des alliances stratégiques qu'il faudrait développer avec les hommes dans les organisations et avec les femmes d'autres secteurs. Il faudra pour cela agir aussi auprès des pouvoirs publics au niveau local, provincial et national.

Les femmes ont souligné la nécessité d'un élargissement des activités de plaidoyer qui jusqu'à présent visaient uniquement l'Administration des pêches. Il faudrait agir auprès d'autres services publics, en particulier ceux qui ont la charge du développement social, de la police et de la sécurité. C'est là le résultat direct d'une prise de conscience des dangers que fait courir la situation critique des communautés en matière de droits à la vie et à la sécurité pour les femmes. Les participantes ont exprimé leurs profondes inquiétudes, disant notamment qu'elles ne peuvent plus protéger leurs enfants ou les ressources marines à cause des situations de violence auxquelles elles sont confrontées. Cela affecte le cœur même de l'identité

Nous disons au gouvernement : vous nous avez laissées à la porte, rebattez les cartes, modifiez vos politiques, réintégrez les femmes dans la pêche.

Déclaration des femmes de la pêche Lambertsbaai, Afrique du Sud, 18 février 2010

Nos communautés de pêcheurs sont actuellement confrontées à une crise à la fois sociale, économique et environnementale qui met leur survie en danger. Elle a son origine dans les effets conjugués du système des quotas individuels, la fermeture des usines de transformation du poisson et l'inefficacité de la gouvernance et de la gestion des ressources marines. Tout cela a abouti à une situation où nous vivons constamment sous la menace et dans la crainte à cause des violences diverses générées par la drogue et le braconnage. Les droits humains de nos communautés, en particulier ceux des jeunes filles et des femmes, sont bafoués quotidiennement. Nous ne pouvons plus, dans de telles conditions, protéger nos enfants et nos ressources marines.

Constatant que l'apartheid a porté préjudice à de nombreuses communautés noires qui vivaient de la mer, que pour nombre d'entre elles les droits d'accès à la ressource ont encore été davantage réduits depuis 1994 à la suite de l'instauration de nouvelles dispositions dans ce domaine, lesquelles favorisent les grosses entreprises au détriment des valeurs, traditions et pratiques coutumières de nos communautés de pêche artisanale ;

Constatant que les femmes vivant et travaillant dans les communautés de pêche traditionnelles ont, au fil du temps, tenu un rôle très important dans le développement de la filière pêche en Afrique du Sud, tout en apportant leur contribution à la vie et aux moyens de subsistance des communautés côtières, qu'une bonne partie du travail qu'elles ont accompli par le passé, et continuent d'accomplir dans ces communautés, n'est pas reconnu ni apprécié ;

Constatant que de nombreuses femmes de ces communautés ont été employées comme saisonnières dans les usines de transformation du poisson, travaillant pendant de très longues heures dans des conditions très rudes, des températures glaciales, que la plupart ont connu en conséquence des problèmes de santé chroniques qui n'ont donné lieu ni à des indemnités ni à des soins appropriés ;

Constatant que beaucoup de femmes ont perdu leur compagnon et gagne-pain en mer, sans

toucher aucune allocation ni aide financière pour leur famille ;

Constatant en outre que beaucoup de mères et de pères devaient travailler de longues heures dans l'industrie de la pêche et que les enfants étaient obligés d'abandonner leur scolarité très tôt pour s'occuper les uns des autres, ce qui a eu pour conséquence le faible niveau d'instruction de nombreuses communautés et une aggravation des difficultés sociales et économiques de ces populations ;

Vu les dispositions relatives à l'Égalité de l'article 9 de notre Constitution et les dispositions contenues dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes, dans l'Agenda 21, le Programme d'action de Pékin et les Objectifs du Millénaire pour le développement, et le fait que le Gouvernement de l'Afrique du Sud a ratifié ces instruments juridiques internationaux, nous revendiquons avec force notre droit à la vie, à la dignité, à la sécurité/sûreté, au développement durable ;

Vu notre droit, en tant que femmes, à participer de façon égale et effective au développement d'une nouvelle politique de la pêche artisanale pour l'Afrique du Sud, et notre droit de bénéficier équitablement de cette politique ;

Nous demandons à notre Président, Jacob Zuma, à notre Ministre de l'agriculture, des forêts et de la pêche, Tina Joemat-Petersen, à notre Ministre des affaires environnementales et de l'eau, Buyelwa Sonjica, au Directeur adjoint par intérim de la Gestion des ressources marines et côtières (MCM), Dr Razeena Omar, d'intervenir immédiatement dans la crise qui frappe nos communautés de pêcheurs et nos ressources marines.

Nous faisons appel à notre Gouvernement, à tous ses niveaux, pour qu'il s'engage en faveur d'une nouvelle politique des pêches artisanales qui contribuera à rétablir, pour la gouvernance de nos ressources marines, une approche communautaire inspirée de l'éthique de sollicitude (*caring*) au sein des populations côtières afin que nous puissions assurer la pérennité de nos communautés et de nos ressources naturelles au bénéfice des générations futures.

...s'engager en faveur d'une nouvelle politique des pêches artisanales qui contribuera à rétablir une approche communautaire...

féminine, leur relation spirituelle avec l'environnement marin, leur désir de protéger la vie. Communautés, littoral, vie, moyens de subsistance, autant d'éléments qui sont intimement liés.

Les femmes ont dit tout cela avec force dans une déclaration élaborée le matin du dernier jour. Elles demandent instamment au gouvernement (à tous les niveaux)

« de s'engager en faveur d'une nouvelle politique des pêches artisanales qui contribuera à rétablir, pour la gouvernance de nos ressources marines, une approche communautaire inspirée de l'éthique de sollicitude (*caring*) au sein des populations côtières afin que nous puissions assurer la pérennité de nos communautés et de nos ressources naturelles au bénéfice des générations futures ». ❏